



Projet d'agrandissement et de surélévation

Par **Justiceimmo**, le **08/01/2019** à **17:32**

Bonjour,

Pour passer d'une construction de 91 m² (51 m² au RDC et 40 m² au demi sous sol) à 136 m², notre voisin semble mentir sur la surface planchée de son demi sous sol de 40 m² car nous connaissons les lieux et la hauteur de la cave est inférieure à 1m80 donc qui ne rentre pas dans la base de calcul pour une extension. Comment obliger son voisin ou la mairie (qui a validé le permis) à communiquer les mesures réelles de l'existant sachant que la hauteur de la cave n'est pas indiquée sur les plans ? Merci de vos conseils